

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale**

L'an **deux mil vingt-cinq**, le **14 avril** à 17 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Pont de Chéruy s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Président.

Présents : MM. Franck **BRON**, Daniel **POIRIE**, Mmes Eugénie **GRAND** Josiane **PAVIET-GERMANOZ**, Caroline **FERRAND**, Monique **RAVOUNA**, Rita **TOSCANO**.

Procuration : Mme Christiane **ANDREU** (pouvoir à Mme Eugénie **GRAND**), Mme Lyliane **BAUER** (pouvoir à M. Daniel **POIRIE**).

Absents : M. Jean-Paul **BROUTIER**, Mme Magalie **BLACHE**.

Assistait en outre à cette réunion : M. Jean-Pierre **ROUANE**, Directeur Général des Services.

Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – RESIDENCE DU PARC.

Exposé du Président.

Nous vous présentons le Compte administratif 2024 de la Résidence du Parc.

I – Section de Fonctionnement.

A - Dépenses

Elles s'élèvent à **665.205,36 €**.

- Chapitre 011 - Charges à caractère général 232.097,67 €.
- Chapitre 012 - Charges de Personnel 221.301,70 €.
- Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante 1.474,40 €.
- Chapitre 66 - Charges Financières..... 31.320,75 €.
- Chapitre 68 – Dotation aux amortissements..... 179.010,84 €.

B - Recettes

Elles sont réalisées à hauteur de **1.042.510,51 €**.

- Chapitre 002 – Excédent 2023 reporté..... 466.020,46 €.
- Chapitre 013 – Atténuation de charges 827,50 €.
- Chapitre 70 – Produits des services 75.882,62 €.
- Chapitre 74 – Dotations et participations..... 23.186,18 €.
- Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante 476.593,75 €.

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent 2024 d'un montant de 377.305,15 € qui sera affecté au BP 2025 en fonctionnement recettes compte 002.

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

A - Dépenses

Les dépenses s'élèvent à **991.072,96 €**, à savoir :

- Chapitre 001 – Déficit 2023 reporté.....	74.754,72 €.
- Chapitre 16 – Remboursement d'emprunts	94.918,74 €.
- Chapitre 21 – Travaux	821.399,50 €.

B - Recettes

D'un montant de **1.145.848,16 €**, les recettes sont les suivantes

- Chapitre 040 – Amortissements	179.010,84 €.
- Chapitre 10 – Affectation et FCTVA	94.380,25 €.
- Chapitre 13 – Subventions	866.107,27
- Chapitre 16 – Dépôts et cautionnements	6.349,80 €.

La section d'Investissement fait donc apparaître un excédent 2024 d'un montant de 154.775,20 € qui sera inscrit en recettes d'investissement du Budget Primitif 2025.

Le Conseil d'Administration est invité à statuer, après que Franck BRON Président ait quitté la séance.

Décision

Le Conseil d'Administration, après en avoir entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré

☞ Adopte le Compte Administratif 2024 de la Résidence du Parc, tel que présenté dans l'exposé précédent.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Pont de Chérucy, le 15 avril 2025

Le Président,

